

Rapport de la Commission ad hoc

Chargée d'examiner le

Réponse au postulat Anne-Sophie Hamoir (AM) "**MontCoeur pour une meilleure sensibilisation aux gestes de réanimation et une formation à l'échelle communale**" (municipale responsable : Mme Nadège Longchamp)

La commission s'est constituée comme suit :

Le président : Mathieu Roulet

Le rapporteur : Olivier Martin

Les membres : Anne-Sophie Hamoir

Eliane Parolini-Sutter

Solomandimby Marguerat

Michel Chardonnens

Karim Mazouni

Invités : Madame Nadège Lonchamp municipale en charge du dossier et Monsieur Serge Cruchon, chef de la police administrative, concerné par l'organisation des cours de formation pour le personnel communal ainsi que pour les citoyens intéressés.

Préambule

Le président de la commission ouvre la séance à 20 heures 50, elle commence par les présentations et formalités habituelles.

Compte-rendu de la séance

Madame Eliane Parolini-Sutter qui est membre du réseau First responder nous parle de son expérience. Madame Anne-Sophie Hamoir qui est à l'origine du postulat évoque la liberté d'adhérer à ce réseau et demande si une personne peut être soutenue par la commune pour le renouvellement de l'attestation.

Madame Lonchamp apporte les précisions suivantes : la commune subventionne à hauteur de 50 % la formation de base, comme indiqué dans le rapport, à condition que la personne réside au Mont et, pour le renouvellement de la formation, que si la personne appartient également au réseau First Responder. A noter que les coûts du renouvellement sont les mêmes que les coûts pour la formation de base.

Comme indiqué dans le rapport de la municipalité, le montant estimé est de 11'000 francs par année pour les formations, soit 55'000 francs pour la législature.

REP POS MontCoeur

Actuellement, une quarantaine de citoyens sont déjà formés pour être First Responders. Cette formation se donne par groupes de 8 personnes et dure 4 heures.

Il est précisé que la Fondation First Responders et le canton souhaiteraient que 1 % de la population soit ainsi formée. Cependant le canton ne subventionne pas les formations.

Concernant les défibrillateurs du Mont, il n'y a pas de statistique concernant leur utilisation. À la question de savoir comment sont gérés et entretenus ces appareils, Madame Longchamp nous précise que cette tâche a été déléguée à une entreprise privée.

Concernant la position géographique des défibrillateurs, en plus de la formation, il faut savoir où ils se situent. Sur le site urgence santé il y a toutes les positions des appareils du canton, et le site est régulièrement mis à jour.

La séance s'est terminée à 21h 30

Conclusion

La commission propose que la communication relative à cette formation soit élargie aux différents médias électroniques afin de maximiser les chances d'atteindre les objectifs tels que présentés dans le rapport, c'est à dire 100 personnes formées en 2026, et elle propose au Conseil d'accepter ce rapport et de classer le postulat MontCoeur.

Le Mont-sur-Lausanne, le 1 octobre 2023

Le président : Mathieu Roulet



Le rapporteur : Olivier Martin

